



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، مناشير، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35.06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR : 060.300.0007 68/KG ETRANGER : (Compte devises) BADR : 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1090,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction....	2180,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté du 2 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 23 juillet 2020 portant désignation des membres du conseil d'administration du centre national des technologies de production plus propre.

Par arrêté du 2 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 23 juillet 2020, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 8 et 9 du décret exécutif n° 02-262 du 8 Joumada Ethania 1423 correspondant au 17 août 2002, complété, portant création du centre national des technologies de production plus propre, au conseil d'administration du centre national des technologies de production plus propre :

- Mme. Chenibet Hala, représentante du ministre chargé de l'environnement, présidente ;
- M. Lemmou Mohamed Lamine, représentant du ministre chargé de la défense nationale ;
- M. Ennehaiti Yassine, représentant du ministre chargé de l'industrie ;
- M. Arbia Lies, représentant du ministre chargé de l'énergie ;
- M. Chaâbane Toufik, représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- M. Djouama Nadjib, représentant du ministre chargé des finances ;
- Mme. Aouziane Aziza, représentante du ministre chargé de l'artisanat ;
- M. Charef Rabeh, représentant de la chambre algérienne de commerce et d'industrie.

-----★-----

Arrêté du 2 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 23 juillet 2020 portant nomination des membres du conseil d'orientation du centre national de développement des ressources biologiques.

Par arrêté du 2 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 23 juillet 2020, les membres dont les noms suivent, sont nommés, en application des dispositions des articles 6 et 7 du décret exécutif n° 02-371 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002, modifié et complété, portant création, organisation et fonctionnement d'un centre de développement des ressources biologiques, au conseil d'orientation du centre national de développement des ressources biologiques :

- Mme. Lameche Hafida, représentante du ministre chargé de l'environnement, présidente ;
- M. Benoui Ahmed, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;
- M. Kharoubi Omar, représentant du ministre chargé des finances ;
- Mme. Korichi Malika Fadila, représentante du ministre chargé de l'agriculture ;
- M. Bachouche Samir, représentant du ministre chargé de la pêche ;
- Mme. Boubzari Nassima, représentante du ministre chargé des transports ;

— M. Guemidi El Aïd, représentant du ministre chargé des ressources en eau ;

— M. Cherifi Fateh, représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

— Mme. Abbad Malika, représentante du ministre chargé de l'éducation nationale ;

— Mme. Bouame Nadjia, représentante du ministre chargé du tourisme ;

— Mme. Hanifi Hakima, représentante du ministre chargé de la santé ;

— M. Bouteldja Rachid, représentant du ministre chargé de la culture ;

— Mme. Khalili Siham, représentante du ministre chargé de la communication.

-----★-----

Arrêté du 2 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 23 juillet 2020 portant désignation des membres du conseil d'administration du conservatoire national des formations à l'environnement.

Par arrêté du 2 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 23 juillet 2020, les membres dont les noms suivent sont désignés, en application des dispositions des articles 7 et 8 du décret exécutif n° 02-263 du 8 Joumada Ethania 1423 correspondant au 17 août 2002, complété, portant création du conservatoire national des formations à l'environnement, au conseil d'administration du conservatoire national des formations à l'environnement :

- M. Boudjema Mohamed, représentant du ministre chargé de l'environnement, président ;
- M. Maarouf Mamar, représentant du ministre chargé de la défense nationale ;
- M. Kharoubi Omar, représentant du ministre chargé des finances ;
- M. Hamoudi Takoub, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;
- M. Lasmi Farid, représentant du ministre chargé de l'industrie ;
- Mme. Lamrani Nawel, représentante du ministre chargé de l'énergie ;
- M. Hamdi Mustapha, représentant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- M. Benyoussef El-Hadi, représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Mme. Neghache Djaouida, représentante du ministre chargé des transports ;
- Mme. Louni Farida, représentante du ministre chargé des ressources en eau ;
- Mme. Khoulid-Barki Lynda, représentante du ministre chargé de la santé ;
- M. Fritas Saïd, représentant du ministre chargé de l'agriculture ;
- Mme. Debabha Nardjes, représentante du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels.